L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 6 SEPTEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés. 15 août—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

ON demande—Une domestique pour le service d'une petite famille. Rue North Galvez, 266. 5sept—3f

A VENDRE.

A VENDRE—Son de riz frais, au prix le plus réduit du marché. LANAUX RICE MILL, 15, rue Conti. 29 août—1 sem.

A LOUER

A LOUER — Trois spend des magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Dumaine. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne. Denègre & Denègre, Bâtisse Denègre, 33 rue Carondelet. 13 août—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Adolphe Ehret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,025—Division B—Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolphe Ehret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

6 sept—6 10 15

Succession de Mme Charlotte H. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,363—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Seilles Kennedy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier

5 sept—5 9 14

Succession de James T. Belknap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,014—Division C—Attendu que Mme Bettie Powell Belknap, femme de Marshall J. Smith, Jr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James T. Belknap, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

5 sept—5 9 14

Succession de Mme Elizabeth Lane, femme de Francis Leibrook.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,951—Division C.— Attendu que Mme Mary Ann Lane, femme de Thomas M. Heatherton, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Lane, femme de Francis Leibrook, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

31 août—31—5 9 sept

Succession d'Horace Whaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,823—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Horace Whaley, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

30 août—30—sept 2 8

Succession de Mme Catherine Devan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,932—Division A.—Attendu que John Cordes a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Devan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

FRANK ZENGEL, Avocat. 29 août—29—sept 2 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 009—Division D.—R. W. Hall & Co., R. W. Hall et Lewis Imholte, Jr., vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de R. W. Hall & Co., et Richard W. Hall et Lewis Imholte, Jr, les membres de la dite raison sociale individuellement, soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 9me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

6 sept—2f au 9 oct

M. Schwartz et als vs. Holloway & Gardes Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,211—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Henry Gardes et W. B. Thompson, commissaires liquidateurs et receveurs de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau de distribution.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

26 août—26 30—sept 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,784 — Division B — Jules Sarrazin vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 11ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Geo. C. Préot Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

8 août—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Prosdame vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Prosdame soit convoquée et tenue pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 85 rue St-Charles, dans la Bâtisse Maçonnique, en cette ville, commençant le mardi, 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que ses biens soient suspendues et que Ben. Forman, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 août—5f au 12 sept

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: Le Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Auguste Habernicht et Henry Bents soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Maponier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et pris le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour Division A, maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.

8 juil—8 21—août 7

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 SEPTEMBRE—CLASSE No 310

Tirage de 4 heures P. M.

1me	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
24	60	62	17	1	34	15	5	67	7	27	48	20	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 5 septembre 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU. EDGAR PILIÉ. Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.................$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

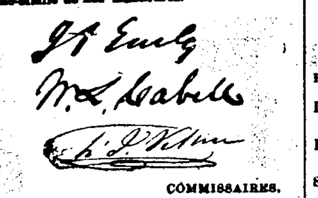

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —AU— THEATRE ST-CHARLES,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 SEPT. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,..	20,000
1 Lot de..	10,000,.....	10,000
1 Lot de..	5,000,.....	5,000
2 Lots de.	2,500,.....	5,000
5 Lots de..	1,000,.....	5,000
25 Lots de..	300,.....	7,500
100 Lots de..	200,.....	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60,.....	18,000
500 Lots de..	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET: Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT. ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS** envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,** Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance à lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grande vente par le Shérif Civil d'un vaste assortiment de meubles de valeur et presque neufs, tels qu'on en trouve dans un Club Social de premier ordre.

Le contenu entier et les installations, etc., des lieux occupés par le CRESCENT CITY ATHLETIC CLUB, No 18 rue Nord Remparts.

Consistant de nombreuses tables, grandes et petites, lounges, berceuses de fantaisie, chaises à bras, chaises de salle-à-manger en grand nombre, porte-chapeaux, casiers à ombrelles, miroirs, bureaux, porte-manteaux, devants de cheminée, rideaux de dentelle, portraits, gravures, lustres, lampes, presse à copier et table, pendules, nattes, etc.;

—AUSSI—

Magnifiques comptoirs et étagères de buvette, glacière à bière et accessoires, etc.;

Verres assortis, Faïence et Porcelaine.

—ENCORE—

Nombre d'autres articles d'utilité et d'ornement.

—DANS L'AFFAIRE DE—

J. B. Joseph vs Crescent City Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,776—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 septembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 18 rue Nord Remparts.

Toute la propriété du défendeur, contenue sur lesdits lieux, se composant des articles ci-dessus énumérés et d'autres, le tout conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 sept—6 9 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.

Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont y appartenant ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Espagne, Villeré et Robertson et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire le 28 février 1879, et mesurant trente-trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur. Et ladite portion de terre forme partie du terrain No Dix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1879. Ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No Dix, et de l'autre vers la rue Villeré par le terrain No Neuf ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 août—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Sixième District.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,765.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, son épouse.

Finlay & Brunswig, une maison de commerce composée de Geo. R. Finlay et Lucien N. Brunswig, vs Leo C. Peres et Mme Mary Jane Finegan, son épouse, in solido.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 22,547.

Le même vs le même; même Cour No 22,547.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Wm. H. Finegan, in solido.

Seconde Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 15,165.

Le même vs le même; même Cour No 15,165.

EN VERTU DE TROIS WRITS DE FIERI facias et de deux alias writs de fieri facias à moi adressés, respectivement, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et les Honorables Première et Seconde Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Deux terrains** avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet No 187 borné par les rues Octavie, Laurel, Constance et l'avenue Peters, désignés comme les terrains Nos 35 et 36 et mesurant, chacun, trente pieds de façade rue Octavie, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds et six pouces.

2° **Un lot de terre** avec les améliorations dans le même district et ilet, désigné comme lot No 19 mesurant trente pieds de façade à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

3° **Deux lots de terre** et améliorations dans le même district et dans l'ilet No 305 borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 12 et 13 mesurant soixante pieds de face à la rue Perrier sur cent huit pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 août—11 18 25—sept 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, faisant face au "Lee Circle"

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,382.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre le Tivoli Circle, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle; cent pieds trois pouces quatre lignes sur la limites inférieures; cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er sept—1 8 15 22 29—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence.—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Derbigny.

A. L. Johnson versus Suc. de Augustus Bernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir;

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson alors Gasquet et actuellement Avenue Cleveland, les rues Derbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix-huit et Dix-sept de l'ilet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue du Canal, sur cent six pieds pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Dix-huit formant l'encoignure des rues Canal et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard R. Reames,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, Cypress, Willow et Claiborne désigné par la lettre D sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andraw Hero, Jr., notaire, le 29 avril 1882, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quatre-vingt-sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET. Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

4 août—4 11 18 25—1 6 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine.

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre signé le 1er août 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C., actuellement absent en congé, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, Nos 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres au premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture; cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois, 283 et 283 1/2 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage, à proximité des chars urbains, des marchés, des écoles et sont bien louées.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final: 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. Adolph, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

2 sept—2 9 16, 23 30—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire du mineur Effie Davidson Devan.

No 39,757- Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, signé le 23 août 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains dans le Septième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Commerciale et Macarty, désignés par les Nos 21 et 22, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Millaudon, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur paiera les taxes de 1893; 20 pour cent comptant requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26août—26 sept 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles Productifs

Et excellemment situés,

Dans le Troisième District.

Bague en diamant, montre en or, Argenterie et meubles de Ménage.

Succession de Joseph Magioni.

No 39,597.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, en date du et signé le 8 août 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage double en bois, bien situé et à un étage avec mansarde, Nos 374 et 374 1/2 rue Royale, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, La paix et Français, ayant 4 chambres, allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, ancien notaire, le 28 mai 1828, et mesurant, au pied français, 30 pieds de face rue Royale, sur 80 pieds de profondeur; borné d'un côté par le terrain No 4, à l'arrière par le terrain No 6 et à gauche par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Louis Griessman. Il est situé dans un bon voisinage, en face du Parc Washington; il y a devant un chemin de fer, et à proximité, des églises, des écoles, des marchés.

2° Les cottages doubles solidement construits, à un étage avec mansardes, Nos 25 et 27 rue Montegut, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Montegut, Conset, Chartres et Levée, ayant 6 chambres, citerne, allée, etc. de chaque côté. Le terrain mesure 42 pieds 6 pouces de façade rue Montegut sur 92 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles. Il est près de la rivière; des chemins de fer passent près et n'est jamais sans de bons locataires.

Aussi, le même jour, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, 14 rue Carondelet, entre Canal et Commune,

Une bague en diamant, une montre en or, de l'argenterie, des meubles de ménage, des lorgnons de spectacle, un revolver.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant sur les lieux. Pour les effets immobiliers, un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de credit payable en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets; et les taxes dues, et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 août—12 19 26—2 9 13 sept

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme M. A. Permenter vs Mme E. Johnson, veuve.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans.—No 13,379—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Léon L. Labatt, absent sur congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI 6m jour de septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles, un perroquet avec cage, un geai avec cage, un lot de plants de fleurs.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

M. F. MICHEL, Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

26 août—26—1 6 sept

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

SEPTEMBRE 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Armand, Marie (Mme)	Guillemin, (fils de Jean-Baptiste)
Arcueil, Marie Rose (Mlle)	Jordan, Claude
Berthe Louis Joseph	Kohn, Alexandre
Bousigues, Auguste	Labourdette, Joseph
Bonnemaison, Julie	Labrousse, Marcellin
Coussié, Augustin	Laborque, Jacques
Carrazé, François	Lemeure, Alcide
Chavin (Mme) née Bry	Médan, Michel
Dufis, Michel	Toucanier, Philippe
Drogoul, Antoine	Wolfers, Alfred Daniel
Guichas, Léon	White (de la maison White & de Neveu

LETTRES.

Travers, Joseph

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Gérant du Consulat de France, Signé: G. MEYRIER.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, [illegible] cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double dans le Troisième District.

Nos 344 et 344 1/2 rue Villeré, côté nord, entre Kerlerec et Colombus.

Succession de Myrtil Jos. Piron et Philomène Pavageau.

No 39,652—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 11 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 août 1893, la propriété ci après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Colombus, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 108 pieds d'un côté et 105 pieds 5 pouces de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété que la défunte, Philomène Pavageau, a acquise avant son mariage avec ledit M. J. Piron, par achat de la Société Catholique pour l'Instruction des Orphelins Indigents, par acte passé pardevant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, le 28 février 1866. Les améliorations consistent en une jolie résidence à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 344 et 344 1/2 rue Villeré, côté nord, et ayant dix chambres, cuves, lieux d'aisance, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un an ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur en billets de l'acquéreur, divisés en coupons et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garanti par actes hypothécaires, de non aliénation, honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assurera les bâtisses sur la dite propriété pour le montant des dits billets et fera le transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, et de plus devra assumer et payer en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.

L'acquéreur est requis de faire un dépôt avec l'encanteur de 10 pour cent du montant de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Etablissement d'entrepreneur de pompes funèbres.

Chevaux, Voitures, Buggies, Harnais, Selles, Brides, &c.

Succession de Myrtil Jos. Piron et Philomène Pavageau.

No 39,652—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 155 rue de la Commune—SAMEDI, 16 septembre 1893, à 10 heures A. M. précises, il sera vendu au No 334 rue N. Remparts, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 août 1893, pour le compte de la dite succession, à savoir:

Une paire de chevaux bais.
Une paire de chevaux gris.
Une jument sorrel.
Une jument grise, 15 mains de hauteur, âgée de 5 ans.
Deux voitures neuves.
Voitures, buggies, selles, brides harnais simple et double, fluide pour embaumer, wagons d'entrepreneur de pompes funèbres, cercueils, tabourets pour cercueil, meubles de bureau, etc., etc.

Conditions—Comptant, billets des Etats-Unis.

5 sept—5 6 13 14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, Bijouterie, etc.

72 actions du fonds-capital du Crusader Publishing Co., Limited.

Succession de Myrtil Piron et Philomène Pavageau.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39 652.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI, 18 septembre 1893, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 344 1/2 rue Nord Villeré, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 août 1893, pour le compte de la dite succession.—Le contenu du dit local, comprenant meubles de maison et de cuisine, bijouterie, etc.

—AUSSI—

72 actions du fonds-capital du Crusader Publishing Co., Limited.

Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis.

5 sept—5 6 13 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente à douze mois de crédit.

Droit, Titre et intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

A. Aikens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, de la Division E, maintenant en congé, en date du 16 août 1893, dans l'affaire ci-dessus, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian F. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros. vs. leurs créanciers, étant un sixième indivis chacun, à et en la propriété ci-après décrite (laquelle propriété, néanmoins, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens); savoir:

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet 87, borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis pris d'un plan de Pilié & Murray, voyers, en date du 7 mars 1868. Lesdits terrains sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, et sont formés d'une partie des terrains désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Termes et conditions—Cette vente a l'enchère étant la seconde et dernière, les droits, titres et intérêts dans la susdite affaire seront définitivement adjugés au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an, à partir du jour de la vente, et hypothèque spéciale ainsi que privilège sur la dite propriété, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur,

18 août—18 23 30—6 sept

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes;* ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors deconcours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire

Le secrétaire perpétuel, ALFRED MERCIER, P. O. Box 1725.

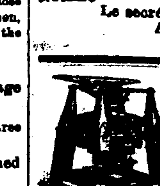

STRAUB'S Queen of the South **CORN MILLS.** 12000 IN USE. Write for Circulars. New Orleans Machinery Co. (Limited.) NEW ORLEANS, LA.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de fret non réclamé à l'entrepôt du Texas & Pacific R. R. Co., en vertu de l'acte No 124 de 1890.

Deux carloads de minéral magnèse, poids à peu près 30 tonnes.—Vendu pour payer le fret et charges, en vertu de l'acte No 124, de 1890, loi de la Louisiane.

Sans réserve. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—LUNDI, 18 septembre 1893, à 10 1/2 heures A. M., en vertu d'un ordre du Texas & Pacific R. R. Co., à leur entrepôt au pied de rue Terpsichore, pour le compte de qui cela peut concerner, en vertu de l'acte No 124 de 1890, concernant le fret non réclamé, il sera vendu—

Deux carloads de minéral magnèse de 30 tonnes plus ou moins.

Conditions—Comptant sur les lieux.

6 sept—6 10 13 à date.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCK ENORME —DE— MEUBLES NEUFS.

Succession de William B. Ringrose

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 39 931

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, en date du 2 septembre 1893, je vendrai sur les lieux, au coin des rues Camp et Poydras, à partir de JEUDI, 14 septembre, à 11 h. du matin, et ensuite tous les jours, jusqu'à l'entière disposition des meubles suivants, savoir:

Un grand assortiment varié de meubles de grande valeur provenant des premières fabriques de l'Amérique, comprenant meubles élégants de salon et de salle de réception magnifiques meubles de chambre à coucher, bibliothèques, chiffonnières, bureaux, chaises de fantaisie pour salon, lits se repliant sur eux-mêmes, sofas, porte-chapeaux, fauteuils pour vestibule, articles en cuir pour bibliothèque, meubles en paille, glaces, devantures de cheminée, tableaux, et toute espèce d'articles d'ornement qui se trouvent dans les grandes maisons.

Le tout selon l'inventaire,

Conditions—Comptant.

8 sept—3 10 14

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois Désirable,

Nos 196 et 196 1/2 rue Miro.

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Succession de Denise Douce.

No 39.584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—Geo. G. Friederichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 2 août 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage double en bois désirable, Nos 196 et 196 1/2 rue Miro, entre Dumaine et Ste-Anne, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans une bâtisse à deux étages détachée dans le fond, allées de côté, citernes et cours à l'arrière de chaque corps de logis. Le terrain est décrit comme suit, à savoir:—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Dumaine et Ste-Anne, mesurant 30 pieds 2 pouces face à la rue Miro sur 99 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant partie du lot de terre désigné par le No 13 sur un plan dressé par C. Giroux, le 10 janvier 1853, déposé au bureau de E. Barnett, anciennement notaire en cette ville. Toujours d'un bon rapport et situé dans un voisinage tranquille et convenable.

Condition.—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un an après la date d'adjudication; représentée par un billet et garantie par lien et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Emile J. Barnett notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 août—9 16 23 30—sept 6 13

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon, 263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

Magasin du Bon Marché

61......RUE ROYALE......61

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

MARCHAND DE

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent.

Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.

14 déc 92—1an

A. COUTIN, JR., MAX. P. THOMAS.

COUTIN & THOMAS

—MARCHANDS—

D'Epiceries de fonds et de fantaisie, de Vins et de Liqueurs,

COIN DES RUES ST-LOUIS ET ROYALE.

Nouvelle-Orléans, Lne.

1er sept—1 m—dim mard jeud

BANQUES.

Etat de situation semestriel

—DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 30 juin 1893.

ACTIF.

Meubles et installations		$750 00
Actions et bons		516,277 67
Prêts (garantis par collatéraux)		276,957 90
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)		425,958 00
Prêts sur demande (garantis par collatéraux))		749,171 85
Comptant	296,268 64	
Items comptant	4,633 70	300,902 34
Total		$2,270,017 76

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits indivis		166,003 63
Savoir: Gains après taxes payées et dépenses courantes	50,440 90	
Moins $25,088 73 payés aux déposants pour intérêt et $4,000 00 aux actionnaires	29,088 73	
Réserve des profits de cette année	21,352 17	
Ajoutez profits indivis existant 31 décembre 1892	144,651 46	
Total de la réserve à date	166,003 63	
Dû à 6507 déposants		2,003,854 13
Dividendes non réclamés		160 00
Total		$2,270,017 76

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté pardevant moi, le 30 juin 1893. FRED. ADOLPH, Notaire.

Correct—Attesté: J. E. MERILH. A. VIZARD.

Le dividende semestriel habituel de Quatre Dollars par action a été déclaré payable à la dernière réunion du Board et est maintenant payable sur demande. 1er juil—

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI ANNUEL.

NLLE-ORLÉANS, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à terme et escompte		$757,358 14
Surtirages		9,191 72
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons d'Etat et de Ville		304,375 00
Autres bons		16,200 00
Meubles et installations de banque		78,667 94
Autres propriétés foncières		22,289 67
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Items comptant		1,240 01
Prêts sur demande	$242,100 07	
Change à vue sur New York	163,059 22	
Changes étrangers	22,061 28	
Dû par des banques et banquiers	48,324 99	
Chèques pour le Clearing House	116,631 57	
Monnaie courante fractionnelle	224,586 67	
		756,773 80
		$1,998,346 28

PASSIF.

Fonds-capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		128,378 15
Dividendes non payés		1,042 63
Dividende semi-annuel 4 pour cent payable le 3 juillet 1893		17,000 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,247,688 62	
Dû aux banques et banquiers, sujet à des chèques	134,236 88	
		1,381,925 50
		$1,998,346 28

JOHN H. O'CONNOR, Président. L. C. KEEVER, Vice-Président. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier. 2juil—2f

J. NASSINGER, Président. J. E. MERILH, Vice-Président.

Etat de situation semestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 26me jour de juin 1893.

ACTIF.

Propriétés foncières		$93,550 00
Bons de ville et autres		88,685 00
Actions		25,196 50
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance	$1,409,952 21	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	584,969 75	
		1,994,921 96
Papiers suspendus évalués à		13,946 24
Prêts sur demande	$[illegible]54,164 43	
Change à vue	401,365 03	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House	764,590 99	
		2,020,120 45
Total		$4,236,420 15

PASSIF.

Capital payé		$1,000,000 00
Surplus		400 000 00
Profits non divisés		110,005 87
Dividendes non payés		56,366 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,661,488 28
Circulation		8,560 00
Total		$4,236,420 15

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance. EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi le vingt-sixième jour de juin 1893. A. G. LA PICE, Notaire Public.

Nouvelle Orléans 26 juin 1893.

A une réunion régulière du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende de QUATRE DOLLARS par action a été déclaré payable sur demande

28 juin—1f EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, vendredi soir, 30 juin 1893.

Comptant	$ 506,703 28	
Change	62,333 15	
		$ 569,036 43
Prêts sur demande	$ 617,806 19	
Escomptes	888,350 02	
		$1,506,156 21
Actions		56,172 50
Propriétés foncières		40,043 00
Taxes		27,000 00
Total		$2,198,408 14
Fonds-capital		$300,000 00
Profits non divisés		290,429 88
Dépôts individuels		1,605,198 28
Dividendes non payés		2,780 00
Total		$2,198,408 14

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1893.

ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1 juil—2f

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 30 Juin 1893.

ACTIF.

Billets escomptés		$1,066,273
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Ville de la Nouvelle Orléans, bonds 4 et 6 pour cent et Louisiana consols	583,350 00	
Autres bons et actions	149,387 50	
		782,737 50
Maison de banque		100,000 00
Prêts sur demande	710,734 12	
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change américain	150,833 89	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	759,901 29	
		1,623,719 30
Total		$3,572,730 87

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		$650,000 00
Profits nets non divisés		55,615 12
Circulation		44,100 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,802,525 54
Dividendes non payés		20,490 00
Total		$3,572,730 87

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président. A. LURIA, Vice-Président. LEON F. JANIN, Caissier.

9 juil—1f

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc.3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger......6:55pm	Passenger.......7:00am
Chica.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L.mail. 6 00pm
Chic. limited....8:40pm	Chic.limit.d....12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc. dimanche..7:35am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train......8:45am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train.......5:00pm
No 3, Vicksburg Express.......5:35 pm	Vicksburg Express.......8:10 am
Baton Rouge accommodation.......10:00am	Baton Rouge accommodation.......3:40pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited...7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local.......10:05am	Local.......3:30pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex....9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAILROAD. Dimanche et mercredi.	
No 9.......7:25 pm	No 10.......8:00 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7.....8:20 am	No 8.......4:00 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
.. ....4:15pm	.. ..5:00pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9:40 am	Shell Beach..7:15am
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Pte la Hache & Shell Beach..4:40pm
	Shell Beach...5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.....10:00 am	Alger.....4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger......6:05 pm	Alger.......8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.....6:40 pm	Alger.......8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien)

W. S. HUGHES. Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast for September.—Moderate or fair weather generally over the North Atlantic. Occasional gales north of the 35th parallel; also near the American coast. Tropical cyclones, or hurricanes, very probable. Fog west of the 43d meridian, across the Grand Banks; also east of New England, as shown. Icebergs in the vicinity of Belle Isle.

Dangerous Obstructions Along the Coast.

One mile off Cahoon Hollow Life saving station, Cape Cod. Unknown sunken schooner topmasts out of water. Aug. 26.

Nauset Light, Cape Cod, S W., 2 miles: Sunken sch. Governor, mastheads out of water. Aug. 25.

Chatham Lights, Mass., W. by N., 6 or 7 miles: Sunken schooner Acacia, spars showing. Aug. 25.

Block Island Light NE., 6 miles: Sunken brig J. A. Horsey. Aug. 23.

Lynde Point, Conn., E NE., West End of Sand Shoal buoy, W NW., 1/2 mile: Schooner Lizzie Raymond, sunk in 7 fathoms, with top masts showing. July 26.

On north edge of Long Sand Shoal, L. I. Sound, Crane Reef buoy No. 12 bearing N. by E.: Unknown sunken schooner. Aug. 18.

Stratford Shoal Light, NE. by E. 1/2 E. Unknown sunken schooner in 15 fathoms; Mast showing. Aug 18.

Highlands of Navesink Lights, N NW., 18 miles: Sunken sch. Narragansett, masts out of water. Aug 24.

About lat. 39° 05', lon. 74° 10': Sunken sch. Rachel Freeman, topmasts showing. Aug. 24.

Relief Lightvessel No 37, Five Fathom Bank, sunk 1 1/2 mile W. SW. from her station; mastheads visible. Aug. 25.

About a mile west of Overfalls buoy, Delaware Bay entrance. Sunken vessel. Aug. 25.

About 10 miles east of Cape Henry, Va. Sunken 4-m sch. John Holland, two masts standing, 18 feet of water over the hull. Aug.

Cape Lookout, SW., 20 miles: Heel of top mast and yard, awash in 23 fathoms. Aug. 24.

New form for ice symbols.

An improved method of representing the icebergs reported by our co-operating observers has been adopted. The reports of icebergs on certain dates will be indicated by a line with a small pyramid at each end and figures representing the dates of the reports at the ends. The figure in the middle of each line shows the number of bergs on this track. It frequently happens that the number of bergs seen is so great that it is impossible to plot them all; the figure in the middle represents the number seen accurately. Each observer will thus see that his report has been used. If only a few bergs are reported they will be plotted as heretofore.

In the region where icebergs are probable and none shown, mariners must not infer that there were no icebergs there. If there are masses of icebergs reported near Belle Isle and also near the southern edge of the Grand Banks with a large space between, this fact commonly shows that no reports were received from the intermediate region and does not necessarily mean that there were no bergs there.

The steamer routes from January 15 to July 14 pass south of the ice limits, and, consequently, very few reports are received from the region north of these limits where ice probably abounds. The red data plotted on charts are records of reports. No reports are received from unfrequented regions, and hence no bergs are plotted there.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 6 SEPTEMBRE 1893.

West Melville—J. E. TRUDEAU, à 5 P. M.

Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P. M.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 5 SEPTEMBRE 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Barque esp Montormes, Riera, Barcelone.

ARRIVÉS.

Steamship El Cid, (nouveau) Hawthorn, New York.

Steamship am Stillwater, Galt, Puerto Cortes via Livingston et Bélize.

Steamship ang Vera, Forth, Barcelone, via Martinique, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

Steamship am Aransas, Maxson Havane, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

Joe Webre, McSweeney, Bayou Barataria.
C E Satterlee, Gillen, Shreveport.
Emma McSweeney, McSweeney, Grand Isle
Henry Lourey, Long, St-Louis avec 6 barges

Arrivages de produits.

BAYOU BARATARIA—par steamer Joe Webre—Fret assorti.

GRAND ISLE—par steamer Emma McSweeney—Fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer C E Satterlee—94 balles coton

ST-LOUIS—par steamer Henry Loury et barges—108 470 boisseaux blé en grenier 29,213 4246 boisseaux mais en grenier

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. 90 sacs riz

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—74 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1156 balles coton

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. Fret assorti.

YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—Fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—31 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Knickerbocker, Halsey.......parti 2 sept
Steamship El Rio, Quick.......parti 2 sept

LIVERPOOL.

Steamship Louisianian, Wallace..parti 26 août
Steamship Darien, Wrake.......parti 24 août
Steamship Nicaraguan, Winder.......parti 27 juil
Steamship Jamaican, ——.......parti 26 juil
Steamship Legislator, Bond.......parti 12 août
Steamship Mexican, ——.......parti 5 août
Steamship Astronomer, Wallace..parti 10 août
Steamship Orion, Lang.......parti 16 août
Steamship Navigator, Rutherford..parti 21 août

BALTIMORE.

Barque James W Elwell, —, ...en chargt 2 sept
Barque Lizzie, Carter.......en charge 2 sept

BREME.

Steamship Moorgate, ——.......parti 27 août

SANTOS.

Steamship Corsica, ——.......parti 29 août
Barque Lucia, ——.......partie 10 juil

MARSEILLE.

Barque Fratelli Laurin, Brignetti..partie 27 juin

HAMBOURG.

Steamship Cheruskia, Martens..parti 24 juil
Steamship Kehrweider, Droescher..parti 3 août
Steamship Rothesfield, — —.......parti 26 août

GÊNES.

Barque Fratelli Laurin, Brignetti..partie 6 août

SWANSEA.

Steamship Loango, Caruthers.......parti 27 août
Steamship Legislator, Bond.......parti 16 août

LONDRES.

Steamship Parkfield, ——.......parti 19 août

ST-LUCIA.

Steamship Ruskin, ——.......parti 26 août

ANVERS.

Steamship Loango, Caruthers.......parti 22 août

HAVANE.

Steamship Darlington, Bowers.......parti 25 août

MONTEVIDEO.

Steamship Heraclides, ——.......parti 25 août

BORDEAUX

Steamship Havre Laporte.......parti 1er sept

HARTLEPOOL.

Steamship Terra.......parti 1er sept

SHIELDS ANG.

Steamship Camrose, ——.......parti 21 août

WILMINGTON

Steamship Eric, Taylor.......parti 4 sept

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Assaye	Liverpool	rue 3e
Barbadian	Liverpool	Elevator
Counsellor	Havre	2e dist. 10
Dupuy de Lôme	Havre	Westwego
Darlington	U K or Continent	Elevator
El Cid	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	1er dist. 13
Gussie	Bluefields	Alger
Goldworthy	En réparation	3e dist. 35
Herschel	Liverpool	4e dist. 43
Harlan	Bluefields	Alger
Inventor	Liverpool	1er dist. 31
Irthington	Rotterdam	Southport
John Wilson	Bluefields	1er dist. 14
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 13
Louisiana	New York	2e dist. 8
Morgan City	Havane	Alger
Olympia	Hambourg	Gretna
Professor Morse	Honduras	1er dist. 15
Rover	Ceiba	1er dist. 14
Stillwater	Belize	3e dist 30
S Oteri	Honduras	1er dist. 15
Valesia	Hambourg	1er dist. 27
Wanderer	Puerto Cortez	3e dist. 30
NAVIRES.		
Elvira	Brême	rue 1re
BARQUES.		
Montormes	Barcelone	1er dist. 38
GOELETTES.		
Conchita	Campêche	2e dist. 7

MUNN & Co PATENTS 1845 NEW YORK

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35419. — Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James N. Murdock et als.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson femme de Thomas Ferguson, un résident du comté de Harrison, Etat du Mississipi, la tutrice dûment nommée et qualifiée de ses enfants mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fluker Esq. de cette ville, son agent spécial reconnu, et avocat de facto, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, toute et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour. EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier

Nouvelle Orléans, 12 juillet 1893.

14 juil—5 fen 30 f

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]